

Il y a quelque chose de pourri dans l'enseignement diocésain

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points Non Négociables](#)

Date : 1 mai 2020

Lettre courageuse de **Yann de Cacqueray** à Mgr **Aupetit** sur la procédure à l'encontre de Monsieur **Clément**, directeur de Saint-Jean de Passy :



Yann de Cacqueray
Directeur

Nyouseau le 30 avril 2020

Monseigneur Aupetit
Archevêché de Paris

Monseigneur,

Chef d'établissement collège et lycée depuis 30 ans dans des établissements catholiques divers je pense connaître relativement bien le milieu. Or depuis quinze jours, j'ai l'impression de revivre ce que j'ai déjà connu de trop nombreuses fois dans ma carrière. Monsieur Clément, directeur de Saint-Jean de Passy, connu et reconnu, se trouve au centre d'une polémique dont je n'arrive pas à comprendre ni le but ni le déclenchement.

Ces méthodes et prétextes ont causé la maladie de Parkinson de mon ami Philippe Besnier alors directeur du collège lycée Mongazon à Angers. Ils ont causé également une dépression chez mon ami Olivier Servignat, directeur du collège catholique d'Auray. J'ai malheureusement appris que Monsieur Ducret avait été hospitalisé suite au choc émotionnel de la visite de l'huissier. Je souhaite que Monsieur Clément tienne le coup. À chaque fois il n'y a rien à leur reprocher dans leur gestion ou dans les résultats de l'établissement mais ils sont victimes de leur catholicité. Même si l'on s'évertue à maquiller tout cela avec un audit pour caricaturer les imperfections dont aucun d'entre nous n'est à l'abri.

Il ne me semble pas avoir entendu les autorités ecclésiastiques s'élever contre la nomination par une congrégation religieuse d'un chef d'établissement lesbienne vivant en couple avec enfants. Je pourrais vous citer de nombreuses situations « dysfonctionnelles » sur le plan de la morale et du droit canon qui sont connues de tous et ne font réagir personne. Alors qu'il est de notoriété publique qu'en Loire-Atlantique un chef d'établissement privé est parti vivre avec sa maîtresse sans que cela ne soulève d'indignation, je m'étonne que Monsieur Clément et Monsieur Ducret sans qu'il n'y ait eu de plainte déposée, ni auprès des instances juridiques, ni auprès du CSE, ni auprès de l'Inspection du travail, soient ainsi jetés à la vindicte publique après avoir été mis à pied « manu Huisier ».

Je connais Monsieur Clément depuis plus de 25 ans et j'atteste qu'il a toujours été reconnu pour sa probité, son honnêteté et ses capacités à diriger les institutions ecclésiastiques et même une direction diocésaine sous l'autorité de votre confrère Monseigneur Dominique Lebrun.

Vous le savez, la forme de cette décision a été particulièrement inique et irrespectueuse des personnes et du droit. Allons-nous, comme dans l'affaire de Monseigneur Gachignard, vers une destruction des personnes dont on s'apercevra trop tard qu'elle n'avait aucun fondement ? Savez-vous que le temps de la justice se moque éperdument du temps de la résistance nerveuse ?

Monseigneur, cela fait 25 ans que je me tais devant les dérives que je constate chaque année dans l'enseignement catholique dans la plus grande indifférence des autorités. J'ai eu l'occasion de le dire de façon extrêmement forte à Monsieur Pascal Balmand alors qu'il était secrétaire général de l'enseignement catholique mais là je pense que la coupe est pleine. Vous appelez vous-même à la justice





mais je connais trop la justice des hommes d'Eglise qui consiste à négocier un départ de celui qu'on a désigné au préalable comme coupable. On finit par sortir un chèque en méprisant celui qui accepte la somme et en se donnant bonne conscience au passage. Monseigneur, ceci n'est pas la vertu de justice mais un petit arrangement avec le monde. Nous sommes là encore dans le deux poids deux mesures. On s'arrange avec les divorcés remariés, on transige sur le caractère très hétérodoxe de la doctrine de tel ou tel, mais on tranche immédiatement la tête de l'apôtre qui vit des sacrements parce qu'il a le défaut d'émettre sa musique un peu forte en appelant à la cohérence. Quelle tristesse pour nous tous que l'Eglise ne comprenne pas que nous ne pouvons rien sans son soutien. Notre fidélité à notre mère est trop souvent mise à rude épreuve.

Demeurant à votre disposition, soyez assuré, Monseigneur, qu'au nom du Christ, je continue à vivre dans la confiance en la Sainte Eglise mais permettez-moi de rester vigilant.

Recevez, Excellence, mes salutations les plus filiales.

